

POITIERS

MENTION TENNIS

DESJEPS

DIPLÔME DE NIVEAU 6

## Comment puis-je accéder à la formation ?

Vous devez être ou avoir été classé 15 au minimum, à la date de l'entrée en formation et être capable de justifier d'une expérience d'enseignement de tennis d'au moins 500 heures.

**NB:** les titulaires du DEJEPS mention tennis ou du BEES 1er degré mention tennis sont dispensés de ces 2 exigences, leur photocopie de diplômes faisant foi.

Vous devez également réussir les épreuves de sélection, soit une épreuve orale (présentation d'une structure en prenant appui sur un dossier écrit), une épreuve écrite et une séance d'entraînement individuelle suivie d'un entretien.

> inscription en ligne : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

## Quels métiers puis-je envisager au terme de la formation ?

Le diplôme vous permet d'exercer le métier de directeur sportif d'un

club de tennis, d'entraîneur de club, de ligue, de fédération, de conseiller sportif territorial, de conseiller en développement d'une ligue, ou encore de conseiller technique fédéral.

## Où se situe le centre de formation ? Puis-je bénéficier d'une solution de restauration et d'hébergement ?

Lieu de formation :  
CREPS de Poitiers

Hébergement et restauration possible au CREPS, se renseigner auprès de l'accueil:

> 05 49 36 06 00  
> accueil@creps-poitiers.fr  
> en savoir plus : rubrique « Accueil » du site internet du CREPS.

## Qui est mon interlocuteur au CREPS ?

Responsable pédagogique :  
Laurent GARROS  
05 49 36 06 35 / 06 11 83 67 75  
laurent.garros@creps-poitiers.fr

Secrétariat :  
Liza GONNOT  
05 49 36 06 12  
liza.gonnot@creps-poitiers.fr

## Comment s'organise la formation ?

Durée : 20 mois  
Alternance : 700h en centre de formation & 500h en structure d'alternance  
Dates : octobre 2024 à juin 2026

## Contenus de formation

4 unités capitalisables évaluées tout au long de la formation et lors d'épreuves certificatives spécifiques.

> en savoir plus : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.

## Je suis en situation de handicap, puis-je accéder à la formation ?

Le CREPS de Poitiers est labellisé «Handi Accueillant».

Référent handicap à contacter :  
Isabelle CHAMPALOU / 07 63 78 18 52  
isabelle.champalou@creps-poitiers.fr

## Quel est le coût de la formation ? comment puis-je financer ma formation ?

Coût : 10.500€  
> en savoir plus sur les aides financières possibles : rubrique « Formation » du site internet du CREPS.



SUIVEZ-NOUS



CREPS DE POITIERS

Château de Boivre, 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD  
☎ | 05 49 36 06 00  
✉ | accueil@creps-poitiers.sports.gouv.fr

www.crepspoitiers.fr

